

Coût de production des élevages CAPRINS LAITIERS

Résultats 2022 Estimation 2023

Livreurs France [Échantillon non constant]



H-26 1 000 Pers de le 2	0010	0010	2000	2001	0000	0000
Unité : 1 000 litres de lait Effectif de l'échantillon	2018 72	2019 67	2020 64	2021 55	2022 54	2023 <i>e</i> 54
Volume produit ou vendu	266,7	269,1	278,3	265,4	291,2 1,9	291,2 1,9
Nombre d'UMO atelier [non bénévole]	1,9	1,9	1,9	1,8		
dont nombre d'UMO exploitants dont nombre d'UMO salariés	1,4	1,4	1,4	1,3	1,3	1,3
	0,5	0,5	0,5	0,5	0,6	0,6
Volume produit ou vendu par UMO atelier [non bénévole]	140,7	141,8	145,6	148,4	157,2	157,2
Coût de production total	941	937	934	958	1 007	1 050
Détail par poste technique	070	074	070	070	0/0	074
Travail	279	274	272	270	260	274
Salaires et cotisations sociales salariales	40	48	46	37	45	47
Rémunération du travail exploitant, base 2 SMIC (CS)	239	226	227	233	215	227 59
Foncier et capital	44	45	41	42	48	
Fermage et frais du foncier	23	25	25	25	25	27
Rémunération des terres en propriété (CS)	4	4	3	4	4	4
Amortissements améliorations foncières	1	2	1	1	1	1
Frais financiers	12	10	9	9	8	9
Rémunération capitaux en propriété (CS)	4		3	3	9	19
Frais divers de gestion	49	49	49	53	52	54
Transports, assurances, frais de gestion	47	47	48	52	50	52
Autres amortissements	1	1	1]	2	2
Bâtiments et installations	83	86	85	85	83	88
Eau	6	6	5	6	6	6
Électricité et gaz	17	17	18	20	19	21
Entretien et location des bâtiments	11	10	11	11	9	9
Amortissements bâtiments - installations	49	53	51	49	50	51
Mécanisation	157	143	146	155	159	163
Travaux par tiers	31	27	27	30	30	31
Carburants et lubrifiants	20	20	17	19	27	25
Entretien et matériel	23	22	25	23	25	27
Achat de petit matériel	9	7	6	7	9	9
Crédit bail	4	3	3	2	3	3
Amortissements matériel	71	65	67	73	65	68
Frais d'élevage	82	82	77	77	81	85
Frais vétérinaires	14	14	13	13	12	13
Frais reproduction, identification, GDS, contrôle de performance	55	56	54	55	58	60
Achats de litières	8	8	8	9	10	11
Frais de transformation et de commercialisation	6	4	1	0	1	1
Approvisionnements des surfaces	31	35	33	34	44	51
Engrais et amendements	13	15	13	15	20	25
Semences	8	10	11	7	11	12
Autres charges végétales	10	10	9	12	13	14
Approvisionnements des animaux	217	224	231	243	279	275
Achats de concentrés et minéraux	196	199	208	216	254	250
Achat de fourrages et mise en pension	20	25	23	27	26	25
Détail par nature de charges	941	937	934	958	1 007	1 050
Charges courantes	572	582	582	595	661	678
Amortissements	122	121	120	124	118	123
Charges supplétives	247	234	232	240	228	249
Produits de l'atelier	912	912	930	942	997	1 066
Prix de valorisation du lait	737	758	775	797	845	920
Produits joints et autres produits	56	48	52	37	49	49
Aides	120	107	104	109	103	97
Prix de valorisation du lait	737	758	775	797	845	920
Prix de valorisation du lait + produits joints	793	805	827	834	893	969
Prix de valorisation du lait + produits joints + aides	912	912	930	942	997	1 066
Résultats						
Prix de revient base 2,0 SMIC	765	783	778	813	854	904
Coût de production total atelier	941	937	934	958	1 007	1 050
Coût de production hors charge supplétive	941 694	703	702	718	779	800
·	941					

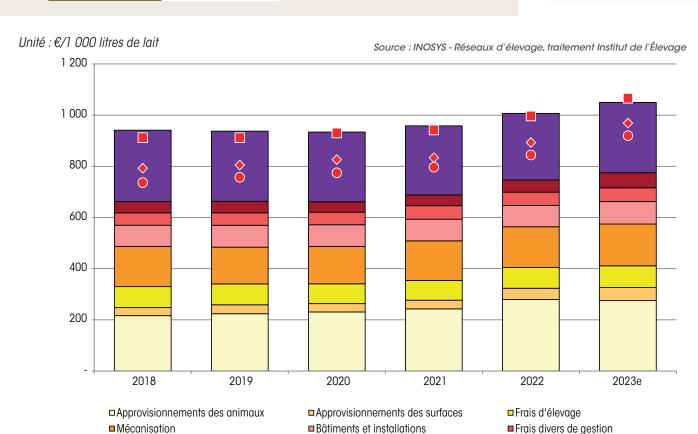
■ Foncier et capital

Résultats 2022

Estimation 2023

Livreurs France [Échantillon non constant]





85% des élevages de l'échantillon sont localisés dans l'Ouest, le Centre Ouest et l'Occitanie et 15% dans le Sud Est. L'échantillon ne concerne que des élevages livreurs conventionnels. Ils sont spécialisés ou diversifiés (caprins et cultures de vente ou caprins et bovins viande).

■ Travail

• Prix de valorisation du lait+ produits joints Prix de valorisation du lait+ produits joints + aides

Si le revenu semble s'être maintenu en 2022, l'analyse sur échantillon constant montre une diminution de la rémunération de -0,3 SMIC/UMO exploitant avec la flambée du prix des intrants et un prix du lait qui a été fortement revalorisé seulement à partir du 3ème trimestre 2022.

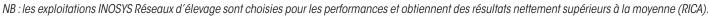
Par rapport à 2022, la hausse des coûts de production estimée pour 2023 est de l'ordre de 5% (+43 €/1 000 litres). Les charges d'aliments achetés qui représentent près de 70% des charges opérationnelles sont contenues avec la baisse du prix des concentrés et la réduction des achats de fourrages en particulier dans le Sud-Ouest. En parallèle d'autres charges augmentent comme le prix des engrais (+26% sur la campagne végétale, de juin à mai), l'entretien du matériel (+8%) ainsi que les fermages (+6%). Avec la revalorisation du SMIC, le coût du travail est en hausse de +5,4%.

Concernant le produit, il est en augmentation de 7% en 2023 avec une hausse du prix moyen du lait de +5,1 à +11% suivant les régions (hausse liée à l'augmentation du prix de base et l'amélioration de la composition du lait). Le montant des aides est en diminution avec des aides découplées en retrait en particulier pour les polyculteurs éleveurs et la suppression de l'aide alimentation du plan de relance (aide touchée en 2021 par les éleveurs les moins autonomes sur le plan alimentaire).

En parallèle, les volumes livrés ont peu évolué. Avec des fourrages de qualité mais peu abondants, les lactations 2022-2023 avaient bien démarré mais au printemps, la production a ralenti avec une moindre disponibilité en bons fourrages. Les fourrages récoltés en 2023 sont abondants mais de qualités hétérogènes. Avec des températures anormalement élevées à l'automne, des mises bas parfois précoces et de mauvaises préparations, les lactations de septembre-octobre ont mal démarré.

En 2023, avec un produit d'exploitation en progression de 7% et des charges en hausse de 5%, la rémunération permise s'améliore de +0,2 SMIC/UMOex. En revanche, le prix de revient pour 2 SMIC reste orienté à la hausse, de l'ordre de +6%. La part d'élevages obtenant au moins 2 SMIC de rémunération par UMO exploitant diminue encore. En 2022, la moitié des élevages dégageait plus de 2 SMIC/ UMOex, en 2023, il ne serait plus que 43% d'entre eux. Les écarts se creusent donc entre les revenus les plus élevés et les plus faibles.

Les chiffres concernant le coût de production ou le prix de revient contenus dans cette publication ne peuvent pas être considérés comme des indicateurs de référence pour la contractualisation calculés par IDELE dans le cadre prévu par la loi EGALIM 2. Pour en savoir plus consultez nos pages Indicateurs de référence pour la contractualisation





• Prix de valorisation du lait

